



BACKGROUND / FICHE DOCUMENTAIRE

Pour publication immédiate
Le 25 juillet 2008

Foires aux questions : l'agrile du frêne à Ottawa

OTTAWA – L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence de l'agrile du frêne dans la ville d'Ottawa. L'insecte nuisible a été découvert sur des frênes aux alentours de l'intersection du boulevard Saint-Laurent et du chemin Ogilvie. Comme les circonstances l'exigeaient, les employés de la Ville ont immédiatement communiqué avec l'ACIA, la principale agence du gouvernement du Canada en matière d'insectes nuisibles. Les inspecteurs de l'ACIA ont confirmé la présence de l'insecte.

Quelle est l'étendue du problème à Ottawa?

Ce n'est pas encore déterminé. L'agrile du frêne a été découvert par des employés de la Ville dans le secteur de l'intersection du boulevard Saint-Laurent et du chemin Ogilvie. Les enquêteurs inspectent actuellement les arbres dans un rayon de 2 km autour de cet endroit et ils élargiront la portée de l'enquête au besoin. L'ACIA poursuit ses études et ses enquêtes de la zone touchée pour déterminer l'étendue du problème. Il s'agit d'un processus chronophage, qui pourrait prendre des semaines ou des mois à exécuter.

Qu'est-ce que l'agrile du frêne et d'où provient-il?

L'agrile du frêne est un insecte nuisible extrêmement destructeur qui s'attaque aux frênes. Il a été découvert au Canada pour la première fois en 2002. Il a tué un grand nombre de frênes dans le sud-ouest de l'Ontario et constitue une importante menace économique et environnementale aux régions urbaines et boisées dans l'ensemble du Canada et des États-Unis. L'agrile du frêne s'attaque et tue uniquement les frênes, à l'exception du sorbier d'Amérique, et ne pose aucun risque pour la santé humaine.

À quoi ressemble l'agrile du frêne?

Il s'agit d'un coléoptère de couleur vert métallique, de 8,5 à 14 mm (environ 1/2 po) de longueur et de 3,1 à 3,4 mm (1/8 po) de largeur. Son dos est vert métallique iridescent, tandis que son abdomen est vert émeraude clair. Son corps étroit et allongé se termine par une tête aplatie. Il a des yeux réniformes et habituellement noirs. Chez la larve, le corps blanc et aplati se compose de segments distinctifs en forme de cloche. Elle peut atteindre jusqu'à 30 mm de longueur.

Quelle essence d'arbre est la plus susceptible de se faire attaquer par l'agrile du frêne?

En Amérique du Nord, l'agrile du frêne attaque et tue toutes les essences nord-américaines de frêne. Le sorbier d'Amérique n'est pas apparenté au frêne ni attaqué par l'agrile du frêne. En Amérique du Nord, les frênes infestés meurent généralement après deux ou trois ans, mais on a déjà observé des arbres gravement infestés qui mouraient au bout d'un an.

Comment se propage l'agrile du frêne?

Les produits potentiellement infestés transportés par l'homme comme les billes, les branches, les produits de pépinière, les copeaux et d'autres bois du frêne ont été les véhicules de propagation les plus courants. Des recherches montrent que la plupart des adultes ne se déplacent que de 500 mètres après l'éclosion.

Que faire si je pense que mon frêne est infesté?

Signalez les signes d'infestation d'agrile du frêne à l'ACIA.

Numéro sans frais : 1-866-463-6017, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Web de l'ACIA : www.inspection.gc.ca

Achetez et brûlez localement votre bois de chauffage. Ne déplacez pas des produits suspects.

Qu'en est-il de la collecte de feuilles et de résidus de jardinage? Sera-t-elle touchée?

Le personnel de la Ville prépare à l'heure actuelle un plan pour s'attaquer au problème. En ce moment, toutefois, la collecte de résidus de jardinage et de feuilles résidentiels n'est pas touchée.

Puis-je utiliser des pesticides ou d'autres méthodes pour me débarrasser de l'agrile du frêne?

Il n'existe aucun produit commercial sur le marché pour éliminer l'agrile du frêne. À l'heure actuelle, des projets et des études pilotes sont exécutés au Canada et aux États-Unis pour déterminer si un moyen dissuasif est viable.

Quelle est la gravité de la menace que fait planer de l'agrile du frêne?

L'agrile du frêne fait planer une très grave menace sur toutes les essences de frêne dans l'ensemble de leur aire de répartition aux États-Unis et au Canada. Depuis son introduction relativement récente en Amérique du Nord, ses populations ont augmenté au point d'atteindre des niveaux dommageables, et elles auraient tué plus de 20 millions d'arbres aux États-Unis et au Canada. Des milliards d'autres arbres risquent d'être infestés et tués partout en Amérique du Nord.

Quelle est l'importance du frêne?

Environ 25 à 30 p. 100 des arbres urbains à Ottawa sont des frênes. Les frênes occupent une place importante dans le paysage urbain et rural du Canada. On les trouve couramment le long des rues et dans les boisés, les brise-vent et les forêts du sud du Canada. Dans de nombreuses régions de l'ouest du pays, les frênes sont l'un des principaux genres d'arbres qui peuvent être plantés en bordure des rues dans les centres urbains.

Comment est-il arrivé et depuis combien de temps est-il ici?

L'agrile du frêne est originaire de Chine et de l'Asie de l'Est. Il a été détecté pour la première fois en Amérique du Nord en 2002. En mai de cette année-là, il a été découvert dans le sud-est du Michigan (États-Unis), puis en juillet, dans le comté d'Essex en Ontario. Comme dans le cas de certains autres ravageurs exotiques des végétaux et des arbres, il aurait été introduit accidentellement en Amérique du Nord dans des caisses ou d'autres matériaux d'emballage en bois importés.

Qui est chargé de prendre des mesures réglementaires contre l'agrile du frêne?

En vertu de la *Loi sur la protection des végétaux*, l'ACIA est l'organisme chargé d'empêcher l'introduction ou la dissémination au Canada d'organismes nuisibles justiciables de quarantaine. Lorsque de tels organismes s'établissent au pays, il faut décider, après consultation d'autres ministères fédéraux et provinciaux, avec les municipalités et d'autres intervenants, si des mesures d'éradication ou de lutte sont justifiées. Il faut des efforts continus et une collaboration soutenue de l'ensemble des partenaires afin de protéger les précieuses ressources forestières du Canada.

Est-ce que l'ACIA ou la Ville abattra des arbres dans les régions infestées?

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) effectue sans cesse des relevés afin de déterminer la progression de l'infestation au Canada et de détecter toute nouvelle population qui pourrait s'être établie à la suite d'activités humaines, comme le déplacement de bois de chauffage, de matériel de pépinière ou d'autres produits forestiers infestés. L'élimination des arbres hôtes infestés n'est plus considérée comme une solution

efficace de lutte contre l'agrile du frêne dans les régions où il est probable que l'infestation soit généralisée. Il n'y aura aucune autre activité d'abattage sauf à des fins de recherche dans les zones réglementées.

1-

Renseignements
Médias
613-580-2450

Grand public
3-1-1